

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 8 décembre 2014 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2015

NOR : DEVK1428971A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2012 fixant le taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts au titre des années 2013 à 2015;

Vu l'avis émis le 2 décembre 2014 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2015:

1. JOLIVET Pierre.
2. NOLHIER Marc.
3. FLORENTIN Georges-Henri.
4. DADOU Hélène.
5. SEILLAN Jean-Marie.
6. MORIN Yves.
7. D'AUBREBY Marc.
8. VALEIX Jacques.
9. LEFEVRE Gérard.
10. LE DELLIUO Patrick.
11. MARTY Sylvain.
12. ROCHE Pierre-Alain.
13. DHENEIN Philippe.
14. MICHEL Marc.

15. CICCIONE Monique.
16. HELARY Jean-Louis.
17. GOSSET Georges.
18. NIEL Jean-Christophe.
19. ALEXANDRE Hélène Sylvie.
20. LE NORCY Hervé.
21. CHALLEAT Marc.
22. FABERT Joël.
23. DE GUILLEBON Emmanuel.
24. MATHIEU Noël.
25. PERRET Bernard.
26. RIOU Yves.
27. HUMBERT Evelyne.
28. MOUYSSSET Patrick.
29. CREZE Patrick.
30. BOUVELOT Gilles.
31. CARON Philippe.
32. PIATON Hervé.
33. REDOULEZ Philippe.
34. VAN EFFENTERRE Cyrille.
35. HARLE Denis.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 8 décembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur
des ressources humaines :
*La sous-directrice des carrières
et de l'encadrement,*
M.-A. DEANA-COTE

Pour le ministre et par délégation :
Pour le chef du service
des ressources humaines :
*Le sous-directeur mobilité,
emplois, carrières,*
M. GOMEZ